



Les Amis  
de la Terre  
France

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



# Chiffres clés

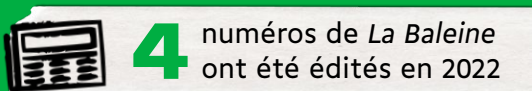
## Vous êtes toujours plus nombreux-ses à nous suivre



Plus de **65 000** personnes suivent le Baleineau, notre bulletin d'information mensuel et **3 700** adhérent-es soutiennent financièrement la fédération !

*SUIVEZ-NOUS!*

## Le plus vieux journal écologiste continue de vous informer



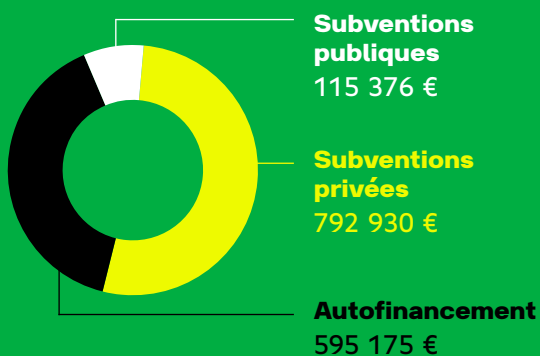
**MARS** « Le climat, parent pauvre des débats de la campagne présidentielle »

**JUIN** « 2022, année noire pour le climat, les droits humains et la justice sociale »

**SEPTEMBRE** « Total, la fin d'une ère »

**DÉCEMBRE** « Dans les coulisses de la campagne finances publiques »

## Transparence financière



## On parle de nous !



Plus de **750** retombées dans les médias (presse écrite, télévision, radio...) en 2022.

## Le réseau des Amis de la Terre

→ **26** groupes locaux partout en France

→ **8** groupes affiliés aux Amis de la Terre





# Temps forts

## MARS

### Marches Look Up

Le 12 mars, 80 000 personnes sont dans la rue partout en France, pour dénoncer l'absence de l'urgence climatique dans les débats de la campagne présidentielle.

### Le e-commerce, meilleur ennemi de l'emploi en France

Destructeur de l'emploi comme de l'environnement, le e-commerce a des conséquences de plus en plus visibles. Nous mettons à jour un rapport de 2020 portant sur les impacts de la vente en ligne sur l'emploi. Le constat est édifiant...

### Total mis en demeure de quitter la Russie

Aux côtés de Greenpeace France, nous mettons Total en demeure de cesser toute activité dans le secteur pétro-gazier susceptible de financer l'agression russe en Ukraine.

## MAI



### 50 ans d'écologie

Le 21 mai 2022, les Amis de la Terre fêtent (avec 2 ans de retard en raison du Covid) leurs 50 ans. 50 ans de luttes, 50 ans d'utopies, mais aussi 50 ans d'alternatives concrètes, pour des sociétés plus justes et respectueuses du vivant !

### Le jour où nous avons bloqué l'AG de Total

Le 25 mai, 250 activistes du mouvement climat se mobilisent pour bloquer l'Assemblée Générale annuelle de Total, afin d'exiger de Patrick Pouyanné des engagements concrets sur un retrait des activités de Total en Russie et l'arrêt de tout nouveau projet d'énergies fossiles.

## FÉVRIER

### À la rencontre des travailleur-ses du secteur pétrolier et gazier

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de mettre en place une vraie stratégie nationale de sortie des énergies fossiles, nous donnons la parole aux salarié-es du secteur pétro-gazier. Les résultats de l'enquête, menée en 2021, sont analysés dans un rapport, qui montre que la transition énergétique doit se faire pour et avec les travailleur-ses.

## AVRIL

### Mobilisation contre le danger de l'extrême-droite au pouvoir

Après l'onde de choc des résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, les Amis de la Terre se joignent aux mobilisations citoyennes partout en France et appellent à marcher le 24 avril pour dire non à l'extrême-droite.

## JUIN



### Moins c'est mieux : la sobriété, nécessaire, juste et heureuse

Nous publions un texte de positionnement sur la sobriété, dans un contexte de grand retour de cette notion dans le débat public. Parce que la sobriété ne doit pas rimer avec privation, mais avec justice et équité !

**JUILLET****Pour une taxation des superprofits**

L'Alliance écologique et sociale, dont les Amis de la Terre sont co-fondateurs, propose de taxer les superprofits des multinationales, afin de réduire les inégalités sociales et financer la transition.

**SEPTEMBRE****VICTOIRE !****La France ne soutiendra plus de projets d'énergies fossiles à l'étranger**

Dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2023, l'État français annonce qu'il met fin à ses financements aux projets d'énergies fossiles à l'étranger. **C'est une victoire majeure dans la lutte contre le réchauffement climatique !**

**OCTOBRE****Coup de projecteur sur les impacts humains du projet EACOP en Tanzanie**

Avec l'association Survie, nous publions un nouveau rapport sur EACOP, le projet d'oléoduc géant de Total en Ouganda et en Tanzanie. Le rapport est issu d'une enquête de terrain inédite en Tanzanie et donne la parole aux communautés affectées par le projet.

**Affaire BNP : stop au financement des dérèglements climatiques !**

Le 26 octobre, aux côtés de Notre Affaire à Tous et Oxfam France, nous mettons BNP Paribas en demeure de cesser ses financements aux nouveaux projets d'énergies fossiles. Après avoir alerté pendant des années sur la lourde responsabilité du secteur financier dans la crise climatique et face à l'inaction du gouvernement, nous passons à la vitesse supérieure et posons la première pierre d'une action en justice inédite.

**NOVEMBRE****Perenco sur le banc des accusés**

Le 9 novembre, avec l'association Sherpa, nous assignons Perenco S.A. en justice, pour exiger de la pétrolière française des réparations pour les préjudices écologiques causés en République Démocratique du Congo.

**Stop à la précarité énergétique**

À l'approche de l'hiver et dans un contexte de crise des prix de l'énergie, nous nous mobilisons, avec d'autres associations, pour faire de la lutte contre la précarité énergétique une des priorités du gouvernement.

**Les Amis de la Terre à Toulouse !**

Les 19 et 20 novembre 2022, les groupes locaux des Amis de la Terre se rassemblent à Toulouse pour se retrouver, échanger et débattre sur des sujets phares pour la fédération, tels que la sobriété, le nucléaire, ou encore la lutte contre les grands projets inutiles et imposés. Des moments riches en rencontres et en partage d'expériences !

**DÉCEMBRE****Une audience plus qu'attendue**

Après 3 ans de campagne acharnée dans le cadre de notre recours en justice contre Total pour manquement à son devoir de vigilance avec les projets EACOP et Tilenga, en Ouganda et en Tanzanie, se tient enfin une audience le 7 décembre pour étudier le bien-fondé de nos demandes.

# En direct de nos campagnes

# Nos publications en 2022



FÉVRIER 2022

## Transition juste

Pour une transition juste : visions et attentes des travailleur-ses du secteur pétrolier et gazier en France



JUILLET 2022

## Climat-énergie

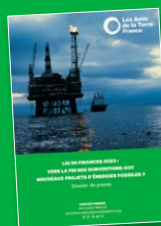
GNL : vers le chaos climatique



MARS 2022

## Agriculture

Crise agricole et crise alimentaire : une alternative est possible



SEPTEMBRE 2022

## Finance

Loi de finances 2023 : vers la fin des subventions aux nouveaux projets d'énergies fossiles ?



## Surproduction

E-commerce et emploi : la grande casse sociale



OCTOBRE 2022

## Multinationales

EACOP, la voie du désastre



MAI 2022

## Agriculture

Agriculture, alimentation et guerre en Ukraine : un décryptage en 11 questions



## Finance

Vers le procès d'un financeur du chaos climatique



## Climat-énergie

Du gaz sur le feu : la crise au Mozambique



NOVEMBRE 2022

## Multinationales

Pollutions en RDC : la pétrolière française Perenco assignée en justice



JUIN 2022

## Les Amis de la Terre International

Le pari fossile sur l'avenir repose sur un château de cartes



## Finance

Guide citoyen : Choisis ta banque



## Sobriété

Moins, c'est mieux : la sobriété nécessaire, juste et heureuse





### **Engrais de synthèse et guerre en Ukraine : sortons de la dépendance à la Russie et aux énergies fossiles !**

En 2022, peu après l'invasion russe en Ukraine, la crise économique et la flambée des prix de l'alimentation ont mis en avant la dépendance de notre système agroalimentaire aux engrais provenant majoritairement de Russie et d'Ukraine, et leurs liens étroits avec les énergies fossiles. Avec nos partenaires, nous avons pu mettre à l'agenda la nécessité d'un contre-narratif fort en faveur de l'agroécologie, face à l'instrumentalisation de la guerre par les lobbies des engrais pour détricoter les avancées environnementales. Nous avons ainsi publié une [lettre ouverte](#) adressée au gouvernement pour dénoncer cette instrumentalisation, accompagnée d'un [document](#) contenant des mesures de court et moyen termes aux échelles française, européenne et internationale pour tirer les leçons de la guerre en Ukraine en accélérant la transition agroécologique, et d'un [décryptage](#) des arguments essayant de nous faire croire que la réponse à la crise se fera en produisant toujours plus, au détriment de nos objectifs environnementaux. Le 30 mars, lors du « grand oral » des candidats à la présidentielle organisé à Besançon par la FNSEA, nous avons été plusieurs dizaines de militant-es rassemblé-es

devant le Palais des Congrès de Besançon pour dénoncer le double-discours du Président qui appelle à respecter les normes environnementales tout en soutenant une vision productiviste de l'agriculture européenne en réponse à la guerre en Ukraine.

Le Projet de Loi de Finances a ensuite été l'occasion pour nous de porter, en lien avec nos organisations partenaires, des mesures fortes de réduction des engrais azotés.

### **Accaparement : rendons la terre aux paysan-nes, mettons l'agro-industrie hors-champ !**

À la croisée des enjeux sociaux et environnementaux, l'accaparement des terres agricoles en France est un phénomène qui prend de l'ampleur. En 2022, nous avons contribué à sa visibilité par les décideur-euses politiques et les citoyen-nes. Nous avons rejoint une coalition d'acteurs spécialistes du foncier et relayé l'enquête de Lucile Leclair, *Hold-Up sur la terre*, puis le rapport de Terre de Liens sur l'état des terres agricoles en France. Au Salon de l'Agriculture, nous avons participé à une table ronde sur le sujet en présence d'associations partenaires, de personnalités politiques et de syndicats agricoles. Nous avons également proposé des

amendements en faveur du partage des terres et de la régulation du foncier dans le Projet de Loi de Finances 2023. Mais c'est la Loi d'Orientation Agricole, qui est en cours de rédaction en 2023, qui sera la prochaine échéance capitale pour faire entendre notre voix sur le sujet. C'est pourquoi nous nous sommes rapproché·es des agriculteur·ices, de député·es et de journalistes d'investigation pour le mettre en avant en vue de cette loi, dont un des enjeux principaux identifiés par l'ensemble des responsables politiques sera celui des freins à l'installation et au renouvellement générationnel des agriculteur·ices. Nous comptons sur le gouvernement pour profiter de cette opportunité politique pour mettre un frein à l'accaparement des terres !

### **Halte aux OGMs : les suites d'une campagne historique des Amis de la Terre**

Les Amis de la Terre sont représentés au sein du collectif Objectif Zéro OGM et font partie des neuf organisations à l'origine des plaintes demandant à ce que les variétés rendues tolérantes aux herbicides soient bien considérées comme des OGM. Si ces plaintes ont finalement abouti à une décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) refusant notre demande, le combat continue de notre côté en 2023 pour garantir notre santé et la préservation des sols.

Par ailleurs, les Amis de la Terre sont partenaires de l'ASPRO PNPP (Association pour la Promotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) depuis leur création suite à la guerre de l'ortie (2006). Cette année a vu l'organisation du 2ème colloque sur le thème des échanges de pratiques, colloque financé dans le cadre du Plan Ecophyto. Nous avons apporté notre soutien à l'organisation et étions présent·es au colloque. Aujourd'hui, on peut dire que l'usage des PNPP n'est pas interdit... Mais qu'il n'est toujours pas autorisé ! Il reste donc encore de longs combats devant nous pour sortir des pesticides.



En 20 ans,

**1/3**

des fermes a disparu  
tandis qu'en 10 ans, la France  
accuse une perte de

**80 000**  
emplois agricoles



D'ici à 2030,

**la moitié**

des agriculteur·ices seront  
parti·es à la retraite



En 2022, en raison de la guerre  
en Ukraine et de la fermeture  
des ports chinois, le prix des  
engrais a été multiplié par

**3**





### Le front des luttes locales

Suite à l'annulation par la justice de l'entrepôt Amazon de Belfort et l'abandon par le porteur de projet de celui de Rouen, à la fin de l'année 2022 la quasi-totalité des projets de grands entrepôts de e-commerce ont été abandonnés. Seuls les projets de Lyon et d'Ensisheim restent en sursis, suspendus aux décisions juridiques à venir. Depuis 3 ans, grâce à la pression citoyenne, médiatique et juridique, un rempart s'est installé face à ces projets. Les agences de livraison – dédiées à la livraison du dernier kilomètre – restent à ce stade trop petites pour être attaquables juridiquement et continuent de se construire.

L'année 2022 a été marquée par un chantier visant à renforcer la coalition des luttes locales dédiées aux projets d'entrepôts de e-commerce. Pour se faire, l'espace d'entraide, de formations et de coordination entre les différentes luttes s'est développé. Une cellule de veille sur les nouveaux projets a été lancée pour couvrir l'ensemble de la France métropolitaine et stopper les projets le plus rapidement possible.

### Des produits durables dans toute l'Union européenne ?

En mars 2022, la commission européenne a publié une très attendue première version de la directive européenne pour produits durables. Si elle est adoptée en des termes ambitieux, cette directive pourrait interdire la vente sur le marché européen de produits ne respectant pas certains critères environnementaux – empreinte carbone trop élevée ou réparabilité – ou sociaux. La surproduction étant possible en grande partie par la délocalisation de la production dans des pays à la main d'œuvre peu chère, cette loi a un fort potentiel de réduction des niveaux de production.

Nous sommes mobilisé-es sur ce texte afin qu'il soit adopté en les termes les plus ambitieux possible et que les dispositions s'appliquent de manière totale aux plateformes de e-commerce, pour l'instant exemptées des obligations s'appliquant aux acteurs traditionnels.

Au sein d'une coalition d'ONG européennes, nous essayons de mobiliser les député-es européennes à proposer la version la plus ambitieuse du texte. Au niveau français, nous menons un travail de plaidoyer auprès des ministères concernés, notamment sur la responsabilisation des plateformes de e-commerce et l'ajout de critères sociaux.

## Mettre fin à la surproduction textile et aux abus de la fast-fashion

Durant toute l'année 2022, nous avons continué le travail de mobilisation et de plaidoyer sur le sujet avec pour objectif principal d'influencer le cahier des charges du secteur textile. Ce cahier des charges encadre les metteurs en marché de produits textiles et les conditions selon lesquelles un vêtement peut être vendu en France.

Toujours en lien avec la coalition « En Mode Climat » et d'autres associations, nous avons mené des actions de plaidoyer pour obtenir un cahier des charges ambitieux, pénalisant les entreprises de la *fast-fashion*. Nous avons répondu à des consultations, obtenu des rendez-vous avec les ministères concernés et participé à de nombreuses réunions de parties prenantes en faisant valoir notre position. Ce processus s'est achevé avec des mesures insuffisantes. Si la réparation et le réemploi bénéficieront de nombreuses aides à l'avenir, les enseignes de *fast-fashion* ne seront que peu impactées. À noter néanmoins que la quantité de vêtements mis en marché est maintenant prise en compte pour l'obtention de certaines aides (sans toutefois induire de sanctions) et que les pratiques des enseignes incitant à la surconsommation – renouvellement des collections, promotions, prix bas... – pourraient être pénalisées dans les années à venir.

Si les avancées sont pour l'instant minimes, elles témoignent toutefois d'une évolution de la réflexion générale sur le sujet et d'une prise en compte croissante des effets de la *fast* et de l'*ultra fast-fashion*.



# 5

**c'est le nombre maximum de vêtements qui devraient être vendus par an et par habitant-e pour respecter l'Accord de Paris**



# 0,04 €

**c'est la rémunération moyenne par vêtement pour les travailleur-ses de l'enseigne Shein**





### Sur tous les fronts contre les projets Tilenga et EACOP de Total

En 2022, l'élément phare de notre campagne contre l'impunité des multinationales est resté notre lutte, sur tous les fronts, contre les projets Tilenga et EACOP développés par Total en Ouganda et en Tanzanie. L'année a été marquée par la montée en puissance de la mobilisation citoyenne contre ces projets, et par sa médiatisation croissante.

En mars, en partenariat avec 350.org, nous avons invité en Europe quatre militant-es ougandais-es : nous avons organisé différents rendez-vous avec des décideurs politiques et des interviews dans les médias afin qu'ils et elles puissent faire entendre leurs voix. La délégation ougandaise a participé à une marche climat à Paris ; à cette occasion, un impressionnant cortège a été formé pour dénoncer le projet de Total. Il a donné lieu à une prise de parole saisissante de la militante Hilda Flavia Nakabuye. En mai, des militant-es ougandais-es et tanzanien-nes étaient de nouveau en France, à l'occasion du blocage de l'assemblée générale de Total que nous avons coordonné avec Greenpeace, Alternatiba Paris et ANV-COP 21.

La délégation ougandaise a également été reçue à l'Assemblée nationale. Une rencontre qui a

débouché rapidement sur une première action concrète, puisque 18 député-es de 7 groupes politiques différents ont publié une tribune dans Le Monde appelant à l'abandon des projets Tilenga et EACOP, et dénonçant les soutiens de l'État français. De son côté, le Parlement européen a adopté en septembre une résolution d'urgence dénonçant les violations des droits humains et dommages environnementaux associés à ces projets de Total.

En parallèle, notre combat judiciaire face au géant pétrolier se poursuit. Nous avons dû faire un travail conséquent d'actualisation du dossier, qui a été alimenté avec de nouveaux témoignages de personnes affectées, ainsi que de nouvelles études scientifiques et rapports d'experts pointant du doigt non seulement les risques environnementaux et climatiques majeurs liés à ces projets, mais aussi la défaillance voire l'inexistence de mesures élaborées par Total face à ces risques. Avec l'association Survie, nous avons également publié et intégré au dossier judiciaire le rapport EACOP : la voie du désastre, issu d'une enquête de terrain inédite en Tanzanie.

L'année s'est terminée par la tenue d'une audience, très attendue, enfin sur le cœur du dossier, le 7 décembre. Environ 200 personnes



étaient présentes pour cette occasion – journalistes, universitaires, partenaires associatifs, parlementaires, etc – qui a bénéficié d'une forte couverture médiatique. Malheureusement, dans une décision rendue le 28 février 2023, les juges ont déclaré notre recours irrecevable pour une question de procédure très contestable. En 2023, nous continuons bien sûr ce combat, dans les tribunaux et en dehors !

### **Action judiciaire novatrice contre Perenco**

En novembre 2022, aux côtés de Sherpa, nous avons assigné Perenco S.A. en justice en raison des pollutions liées aux activités pétrolières du groupe en République Démocratique du Congo (RDC). Il s'agit de la première action en justice visant à engager la responsabilité d'une entreprise française pour obtenir réparation de préjudices écologiques survenus à l'étranger. Cette assignation fait suite à des années d'enquête en lien avec la société civile congolaise et une première action « avant procès » visant à lever le voile sur l'opacité de l'entreprise.

### **Devoir de vigilance : mobilisé-es pour une directive ambitieuse**

Au niveau européen, l'année 2022 a enfin été le signe de l'accélération des négociations sur le projet de directive sur le devoir de vigilance. Après de multiples reports en 2021, la Commission européenne a ainsi publié en février 2022 sa proposition de texte. Même si elle reprend certains éléments clés de la loi française, la proposition présente de sérieuses lacunes qui menacent son efficacité.

Nous avons donc intensifié notre mobilisation avec nos partenaires européens en lançant, avec plus de 100 associations et syndicats, une nouvelle campagne publique en septembre. Dans ce cadre, le cas des projets Tilenga et EACOP a été illustré en BD afin de sensibiliser aux obstacles que rencontrent les communautés affectées pour accéder à la justice.

En fin d'année, nous avons été particulièrement actif-ves à l'occasion du vote de la position du Conseil de l'UE sur le projet de directive européenne sur le devoir de vigilance, dénonçant le rôle négatif joué par la France, notamment concernant l'exclusion du secteur financier. La pression exercée a été telle que le gouvernement français s'est senti obligé de publier un communiqué de presse le soir précédant le vote. L'application du devoir de vigilance à une liste – déjà restreinte – de services financiers sera finalement laissée au choix des États membres. Le texte adopté par le Conseil contient d'autres failles, notamment en matière environnementale.

Nous n'abandonnons pas non plus le niveau international : comme chaque année, nous avons participé aux négociations à Genève sur le projet de traité sur les multinationales et les droits humains, bien que le processus soit très tendu du fait du manque de proactivité de la présidence équatorienne, et du blocage de l'UE qui n'a toujours pas de mandat de négociations.

# Banques : Stop aux nouveaux projets de pétrole et gaz

## Lancer un procès inédit contre BNP

Après avoir depuis des années alerté sur la lourde responsabilité de la finance dans la crise climatique, après avoir fait pression sur les banques pour qu'elles cessent de financer l'industrie des énergies fossiles, et alors que le gouvernement se morfond dans l'inaction, Les Amis de la Terre France, Oxfam France, et Notre Affaire à Tous ont lancé en 2022 une action en justice inédite. L'objectif : obtenir de la justice qu'elle contraigne BNP Paribas à cesser de financer le développement des énergies fossiles.

Alors que la science climatique est claire sur l'impératif de stopper le développement des hydrocarbures, la banque française finance et investit massivement dans cette industrie à hauts risques. Entre 2016 et 2021, BNP s'est imposée comme le 1<sup>er</sup> financeur européen et 5<sup>e</sup> mondial de l'expansion des énergies fossiles. Car derrière un logo vert et étoilé, la banque française entretient des liens puissants avec les plus grands noms de l'industrie. Total, Shell, BP... Ces géants ont en commun de porter des dizaines de projets pétroliers et gaziers à travers le monde et de figurer haut dans la liste des clients de BNP Paribas. Rappelons que ces bombes climatiques ne pourraient pas sortir de terre si des banques n'étaient pas là pour les financer.

C'est pourquoi nous avons lancé L'Affaire BNP, mettant le 26 octobre la banque en demeure de se conformer avec la loi sur le devoir de vigilance – première étape vers un procès. Cette loi, adoptée en 2017, permet de tenir les multinationales responsables de leurs impacts sur l'environnement, les droits humains, la santé et

la sécurité des personnes. Le secteur financier, irrigant l'ensemble des autres secteurs et notamment des activités et projets porteurs de lourdes atteintes, contribue à ces risques et peut dès lors être poursuivi devant les tribunaux. Il s'agit d'un recours juridique sans précédent : c'est la première fois en France et dans le monde qu'une banque commerciale est poursuivie en justice pour ses activités climaticides.

Ce travail juridique s'accompagne d'une plus vaste campagne de communication et de mobilisation. Nous avons développé une identité visuelle spécifique à l'Affaire BNP, avec notamment un site internet et des comptes sur les réseaux sociaux. Nous avons également créé des outils de communication vidéo : une vidéo explicative, ainsi qu'une vidéo humoristique réalisée avec Guillaume Meurice. Nous avons également organisé une conférence de presse, publié un dossier complet sur l'Affaire BNP et mis en œuvre une stratégie média, nous permettant d'obtenir 140 retombées – dont 30 dans des médias internationaux. Autre outil pédagogique : les Amis de la Terre ont mis à jour leur guide Choisis ta banque pour éclairer les citoyen·nes sur l'impact de leurs comptes en banque.

Les Amis de la Terre sont finalement passés à deux reprises à l'action avec Alternatiba Paris : à l'occasion de l'assemblée générale de BNP en mai, et lors du sommet de la finance Climate Finance Day en octobre. Ces actions coup-de-poing ont été l'occasion pour les activistes de passer le message que « BNP Paribas condamne le climat ». L'Affaire BNP c'est aussi une mobilisation en ligne : plus 60 000 personnes ont déjà signé la pétition et soutiennent ce contentieux climatique historique.

## Lutter contre le développement du gaz fossile en France et dans le monde

L'effroyable guerre de Poutine en Ukraine et les contraintes sur l'approvisionnement en gaz russe ont provoqué une marée de nouveaux projets de gaz liquéfié (GNL). Cette méthode consiste à refroidir à très basse température le gaz fossile afin de le stocker et le transporter sous forme liquide d'un bout à l'autre du globe. Elle est devenue, dans la bouche des entreprises fossiles et de trop nombreux politiques, la solution miracle à la crise énergétique. Or, cette industrie est un désastre pour le climat et les droits humains là où elle s'implante. Par ailleurs, cette industrie nourrit de nouvelles dépendances toxiques et profite à une poignée de multinationales, au dépens des citoyens et citoyennes qui doivent payer le prix fort du gaz fossile.

En France, depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, cette ruée vers le GNL s'est notamment traduite par une volonté d'importer plus de gaz de schiste depuis les États-Unis : par la signature de contrats d'importation gazière, et par l'augmentation des capacités d'importation de GNL. Au cours de cette année 2022, les Amis de la Terre France se sont mobilisés à travers plusieurs leviers pour dénoncer et tenter de contrer ces stratégies pro-gaz : en premier lieu, en mettant sous les projecteurs le rôle joué par les entreprises françaises de part et d'autre de l'Atlantique, dans l'exploitation et l'exportation du gaz de schiste aux États-Unis et l'importation de ce gaz en France. Nous avons notamment continué à cibler Société Générale pour ses soutiens au projet Rio Grande LNG prévu au sud du Texas – en questionnant sa direction lors de son assemblée générale, en publiant un nouveau briefing avec nos partenaires américains. Nous avons également traqué et communiqué sur les nouveaux contrats d'achat de gaz de schiste signés par Engie, qui se sont multipliés depuis l'invasion de l'Ukraine. En mai, Engie s'est par exemple engagée en toute discrétion à importer du gaz de Rio Grande LNG jusqu'au moins 2041, quand, sous pression, elle avait été contrainte de renoncer à un contrat similaire en 2020. Finalement, nous avons fait campagne contre l'installation d'un terminal méthanier au

Havre. Il a été prévu par le gouvernement dans le cadre du projet de loi pouvoir d'achat, et sera opéré par Total à partir de l'été 2023 (voir nos réactions [ici](#) et [ici](#)).

Avec  
**\$43 Mds**  
de dollars entre 2016 et 2021, BNP est  
**le 1<sup>er</sup> financeur mondial**  
de 8 géants du pétrole et du gaz –  
dont Total – qui prévoient  
à eux seuls plus de  
**200 nouveaux projets**  
d'énergies fossiles d'ici 2025

---

L'Affaire BNP est  
le **1<sup>er</sup>**  
contentieux climatique visant  
une banque commerciale  
dans le monde

---

Plus de  
**60 000**  
personnes ont déjà soutenu l'action  
en justice contre BNP Paribas  
en signant notre pétition





# Mettre fin aux financements publics des énergies fossiles

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il est nécessaire de stopper immédiatement l'expansion des énergies fossiles. Pourtant, l'État français continuait ces dernières années de soutenir des projets d'exploitation de pétrole et de gaz à l'étranger. Comment ? Grâce à des garanties publiques accordées aux entreprises françaises pour les aider à exporter.

Entre 2009 et 2019, la France a ainsi accordé 9,3 milliards d'euros à des projets pétroliers et gaziers. En plus de leur impact climatique, ces projets extractivistes ont des conséquences désastreuses sur les populations locales et les droits humains.

## **Visibiliser les conséquences catastrophiques des projets soutenus par la France**

En 2017, la France a accordé une garantie de 530 millions d'euros à un projet gazier au Mozambique. Dans la région la plus pauvre au nord du pays, Cabo Delgado, à quelques kilomètres d'une réserve naturelle, les majors fossiles occidentales se sont précipitées sur les réserves gazières gigantesques du pays. À rebours des promesses de retombées économiques pour la population, le développement des trois projets gaziers s'est traduit par le

déplacement de centaines de familles sans leur consentement libre et éclairé et qui se sont trouvées coupées de leurs moyens de subsistance (agriculture et pêche). En accroissant la corruption et les inégalités, ces projets ont également mis le feu aux poudres d'un conflit latent. Depuis 2017, le Mozambique est en effet en proie à un conflit qui a fait un million de déplacés et plus de 6000 morts.

Malgré ce conflit, les violations des droits humains qui y sont associées et l'impact climatique colossal de ces projets, la France et de nombreux autres pays les ont soutenus dans l'opacité la plus totale. Avec les Amis de la Terre Mozambique, Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis et Europe, nous avons publié [un rapport](#) mettant en lumière les impacts des trois projets et le processus de décision catastrophique ayant mené aux soutiens financiers accordés par ces pays (évaluation de l'impact climatique erronée et non prise en compte des avertissements quant à la sécurité, notamment). Nous avons également organisé la visite de nos collègues de Justiça Ambiental! (les Amis de la Terre Mozambique) en France, dont un rendez-vous au ministère des finances avec les personnes responsables de la décision d'accorder la garantie au projet Coral South en 2017 pour leur exposer les conséquences de cette décision.

## Victoire ! Fin des garanties export aux énergies fossiles

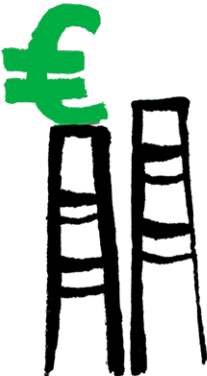
Ce rendez-vous s'inscrivait dans une longue série de rencontres et d'échanges avec le ministère des finances pour obtenir la fin des garanties à l'export aux projets d'énergies fossiles à l'étranger. Depuis 2018, les Amis de la Terre menaient des campagnes de mobilisation et de plaidoyer visant ces soutiens et ont obtenu plusieurs victoires : la fin des soutiens au charbon en 2018, une première politique sur le pétrole et le gaz en 2020, et le retrait de la France d'un projet gazier en Arctique russe en 2021.

Fin septembre 2022, le gouvernement a enfin annoncé la fin des garanties export à la quasi-totalité des projets d'énergies fossiles : une victoire majeure ! Des exceptions à combattre concernant les centrales à gaz demeurent, mais la politique est l'une des meilleures à l'international et place la France en position de force pour faire pression sur les autres États.

## Et maintenant ? Obtenir un encadrement de ces soutiens à l'OCDE

Si 39 pays et institutions ont pris l'engagement à la COP26 de cesser leurs soutiens aux énergies fossiles fin 2022, la vaste majorité d'entre eux ne l'a toujours pas mis en œuvre. Là aussi, les victoires se font par étapes. La France, en s'alliant avec d'autres pays ambitieux sur le sujet, peut jouer un rôle moteur au sein de l'Union européenne et à l'international. Il est notamment nécessaire d'obtenir un encadrement au niveau de l'OCDE des garanties export au pétrole et au gaz. C'est pourquoi nous nous sommes rendu·es en novembre au forum de la société civile de l'OCDE pour pousser certains pays, dont la France, à déposer une proposition d'accord sur le pétrole et le gaz. Avec nos partenaires internationaux, nous poursuivrons ce travail dans les années qui viennent.

**9,3 Md€**



ont été accordés aux énergies fossiles par la Banque publique d'investissement française entre 2009 et 2019

**8**



c'est le nombre de pays ayant adopté une politique de fin des soutiens publics aux énergies fossiles



Les pays du G20 accordent toujours

**2x**

plus de soutien aux pétrole, gaz et charbon qu'aux énergies renouvelables



# Transition juste

Face au changement climatique, le consensus scientifique est clair : il est impératif de diminuer drastiquement la consommation et la production d'énergies fossiles. C'est donc toute une industrie qui doit se transformer en profondeur : extraction, transport, stockage, raffinage... En France, le secteur pétrolier et gazier emploie plusieurs dizaines de milliers de personnes. Si la transition n'est pas anticipée et organisée, ce sont autant d'emplois qui sont menacés dans les décennies à venir. Nous militons pour une transition écologique juste, c'est-à-dire qui ne se fasse pas au détriment de la justice sociale, et où la justice sociale est au contraire motrice de la transition. C'est pourquoi nous travaillons aux côtés des premier-es concerné-es pour inciter l'État à développer une politique de transition pour le secteur.

## **Raffinerie de Grandpuits : greenwashing, casse sociale et risques de sécurité**

Depuis 2020, nous sommes engagé-es aux côtés de la CGT dans la lutte contre le projet de reconversion de la raffinerie de Grandpuits par Total : les activités prévues ne sont pas compatibles avec la transition écologique, et le projet menace 700 emplois directs et indirects. En janvier, nous étions à leurs côtés à la Cour Administrative d'Appel à Paris, alors qu'ils dénonçaient les risques

de sécurité liés au projet : dans une logique purement économique, Total supprime des postes de pompier·es raffineur·es et sous-estime les effectifs nécessaires pour les nouvelles activités, mettant en danger les travailleur·es. L'emploi des salarié·es et leur sécurité ne sont pas des variables comptables !

Nous avons également travaillé à un plan de reconversion alternatif de la raffinerie, dont nous débattons lors d'un événement en 2023.

## **Soutenir le secteur fossile n'est pas la meilleure manière de soutenir l'emploi**

Dans le cadre de notre campagne sur les garanties export, le gouvernement nous a souvent opposé l'argument de l'emploi et soutenu que financer le secteur pétrolier et gazier était nécessaire. Avec Cambridge Econometrics, nous avons mené une étude sur les emplois qui pourraient être soutenus grâce aux financements publics si ceux-ci étaient entièrement consacrés à des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Résultat : l'argent public soutiendrait 30 % d'emplois en plus !

Soutenir à tout prix les activités historiques climaticides d'un secteur voué à se transformer en profondeur est une stratégie qui a échoué : le



secteur parapétrolier et paragazier, secteur des services à l'industrie fossile (ingénierie, fabrication de matériel...), a vu les crises se multiplier depuis 2009 et ses effectifs chuter de près de moitié depuis 2015.

L'État ne peut plus continuer à soutenir aveuglément ce secteur en espérant que les entreprises pétro-gazières transforment d'elles-mêmes leur modèle. Il a un rôle central à jouer en mettant en place une véritable politique de transition du secteur, mais aussi en accompagnant et orientant les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

### **Donner la parole aux salarié-es du pétrole et du gaz**

Face à la crise que subissait le secteur pétrolier et gazier en 2020-2021 et aux discours du gouvernement, nous avons donné la parole aux travailleur-ses du secteur pétrolier et gazier, premier-es concerné-es par le sujet. Nous souhaitons comprendre leurs visions et attentes pour formuler de meilleures recommandations à l'État. Après avoir mené notre enquête en 2021, nous avons publié en 2022 les résultats et nos recommandations dans [un rapport](#).

Malgré des plans de transition absents ou insatisfaisants de la part des entreprises, 79 % des salarié-es se déclarent prêt-es à se reconverter, notamment dans le secteur des énergies renouvelables, mais rencontrent de multiples difficultés (formation, financements, accompagnement...). Beaucoup critiquent la priorité accordée par leur entreprise aux profits de court-terme et le manque d'anticipation.

Les attentes envers l'État sont fortes et claires : des aides à la reconversion individuelle, un soutien à la reconversion des entreprises, ou encore assurer la fin du pétrole afin d'éviter des accidents. Les personnes interrogées décrivent une vision systémique du défi et comptent sur l'État pour mener de vraies politiques de diminution de la consommation, de développement des nouvelles filières énergétiques et de pilotage de la transition.

Notre enquête a révélé une réalité bien loin des discours sur la transition comme menace de l'emploi : les travailleur-ses du pétrole et gaz ont conscience du défi qui pèse sur leur secteur, de la nécessité de la transition et ont une vision et des demandes claires pour la réaliser.

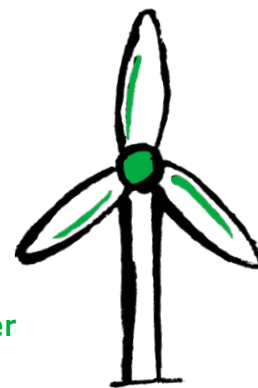


## **30 %**

**c'est la part d'emplois que la France pourrait soutenir en plus, en redirigeant ses soutiens publics des énergies fossiles vers les énergies renouvelables**

## **79 %**

**des personnes interrogées dans notre enquête sont prêtes à se reconverter hors du secteur pétrolier et gazier**



## **2/3**

**des personnes interrogées pensent que l'État n'agit pas suffisamment pour leur secteur**



# Mobilisation

## Mobilisations pour le climat

L'année 2022 a été marquée par les élections présidentielles et le renouvellement du quinquennat Macron. Une occasion que nous avons identifiée pour faire du climat et de l'idée d'écologie populaire des questions centrales des débats présidentiels. Pour cela, nous nous sommes dotés du Plan A, un plan comprenant quatre revendications : un plan massif de rénovation thermique, une sécurité sociale alimentaire, la création de 2 millions d'emplois pour le climat et la taxation du capital. Nous avons également misé sur deux mobilisations majeures que nous avons aidé à coordonner avec Alternatiba et l'ensemble du mouvement climat : la Marche Look Up le 12 mars (inspirée du film *Don't Look Up* apparu sur les plateformes en janvier 2022) et la Marche pour le Futur le 9 avril, à l'initiative des organisations écologistes, féministes et antiracistes. Malgré le succès de ces marches (100 000 puis 80 000 personnes mobilisées dans toute la France), les efforts et les opportunités d'alliance qu'elles ont constituées, force est de constater que le climat n'a pas été au centre du débat. Quand bien même nous avons réussi à élever le temps médiatique dédié en passant de 3 % à 12 % en faisant référence à la guerre en Ukraine notamment, le sujet s'est malheureusement cantonné à quelques 10 minutes d'interview dans les émissions de grand débat des candidat·es.

## Total au centre du viseur

La pression médiatique a été au plus haut niveau concernant Total en 2022. Entre le projet EACOP en Ouganda et en Tanzanie, l'augmentation des prix du carburant à cause de la guerre en Ukraine et l'implication de la multinationale dans la production de gaz russe, le contexte était propice à une séquence d'actions à l'encontre du géant pétro-gazier.

Sous l'égide du slogan « Pas de retrait, pas d'AG » avec Greenpeace et Alternatiba Paris, nous avons travaillé au blocage de l'Assemblée générale en mai. Une action ambitieuse, mais réussie, avec plus de 350 activistes mobilisé·es, un blocage effectif obligeant Total à voter son plan climat avec une assemblée presque vide, les actionnaires étant retenus dehors.

La séquence est aussi devenue virale avec la diffusion de nombreux passages montrant les actionnaires très agressifs et insultants (remarques sexistes et classistes) à l'encontre des activistes engagé·es dans l'action.



Cette action a donné le « la » à une séquence de mobilisation et à une coalition bien plus ample visant Total et l'abandon des projets EACOP et Tilenga en Ouganda et en Tanzanie, mais elle a aussi fourni un terreau supplémentaire à l'action en justice que nous avons menée sur la base de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales.

### Une coalition pour l'écologie populaire

Les mobilisations contre les plus gros pollueurs ont donc été maintenues et amplifiées, mais nous avons aussi poursuivi le travail de long cours pour concrétiser la notion d'écologie populaire dans les luttes. Cela s'est traduit concrètement par l'aide à la construction d'une nouvelle coalition « climat-logement » autour du sujet de la précarité énergétique. En effet, avec l'augmentation des prix de l'énergie malgré le bouclier tarifaire, pendant que le gouvernement communique des chiffres trompeurs en matière de rénovation thermique (700 000 revendiquées alors qu'il y en a que 60 000 en réalité), mais aussi dans le contexte d'émergence de nouveaux mouvements comme Dernière Rénovation, les conditions étaient réunies pour regrouper les acteurs autour de revendications communes. Nous avons donc rassemblé la Fondation Abbé Pierre, Greenpeace, Alliance Citoyenne, Nos vies nos voix, le DAL, le CLER, Alternatiba, Alternatiba Paris et Rhône Alpes, et bien d'autres, pour

élaborer une tribune commune comprenant quatre revendications : augmenter les chèques énergie, empêcher les coupures de courant, augmenter le budget global de l'Agence nationale de l'habitat, et investir 5 milliards par an dans la rénovation performante.

Nous avons aussi adopté une feuille de route commune, rythmée par des actions visant à mettre les premières concernées par la précarité énergétique au cœur du dispositif. Ainsi, le 24 novembre, à Bercy, nous avons bloqué le ministère des finances et proposé à des personnes vivant dans des passoires thermiques de témoigner et brûler leurs factures, en signe de protestation contre l'augmentation des charges.

Ce travail se poursuit sur le terrain, avec une organisation visant à accompagner les collectifs d'habitant-es ayant pour objet la rénovation thermique de leurs logements. La rénovation thermique est à la croisée des questions sociales et écologiques, en partant du quotidien des personnes impactées. C'est aussi un chantier conséquent qui illustre notre vision, celle d'une transition écologique et socialement juste. 278 000 emplois pourraient être créés dans le secteur du bâtiment, celui-ci étant aujourd'hui responsable de 23 % des émissions de gaz à effet de serre en France.







# Animation du réseau et des groupes

## Un stand et un cortège Amis de la Terre lors des marches pour le climat à Paris

Partout en France, les groupes locaux des Amis de la Terre se sont mobilisés lors des deux marches pour le climat le 12 mars et le 9 avril 2022, avec notamment un rassemblement des groupes d'Île-de-France dans le cortège parisien.

Lors de ces deux marches climat, salarié-es, membres du conseil fédéral et membres des groupes locaux se sont mobilisé-es à travers :

- **Un stand** tenu en amont et pendant la marche pour communiquer sur les activités de la fédération et distribuer de la documentation sur nos campagnes ;
- **Un cortège** des Amis de la Terre Île-de-France, avec la présence des Amis de la Terre Val de Bièvre, des Amis de la Terre Paris, des Amis de la Terre Essonne et des Amis de la Terre Val d'Oise.

## L'Assemblée Fédérale et la célébration des 50 ans de la fédération

Les 21 et 22 mai, s'est tenue l'Assemblée Fédérale annuelle des Amis de la Terre France. Après deux années sous le signe du Covid-19 ayant empêché les rencontres en présentiel, cet événement a été un succès : 76 personnes étaient présentes et 20 groupes locaux et affiliés représentés.

Le samedi 21 au soir, la fête des 50 ans de la fédération a accueilli une centaine de personnes, dont des membres des groupes locaux et affiliés, mais aussi des organisations alliées, partenaires internationaux et membres historiques des Amis de la Terre.



## La Coordination Nationale des Groupes Locaux

Les 19 et 20 novembre 2022, le groupe local des Amis de la Terre Midi-Pyrénées a accueilli à Toulouse la Coordination Nationale des Groupes Locaux (CNGL). Après deux années sans CNGL, l'édition 2022 était une vraie réussite ! 36 personnes étaient présentes, représentant 13 groupes locaux de notre réseau : Bouches du Rhône, Dijon, Essonne, Gers, Landes, Vigan, Limousin, Meurthe et Moselle, Midi-Pyrénées, Nord, Paris, Savoie, Val de Bièvre.

Évènement incontournable de la fédération, ces deux jours de rencontre, d'échange, de réflexion collective et de débats ont abouti à des points d'action très concrets, avec la création de groupes de travail thématiques réunissant des membres de groupes locaux, membres du conseil fédéral et du secrétariat fédéral.

### → GROUPE THÉMATIQUE NUCLÉAIRE

Ce groupe vise à faire de la veille sur l'actualité du nucléaire, communiquer notre vision sur le sujet en réaction à l'actualité, soutenir les luttes antinucléaires (qu'elles soient locales ou nationales) et alimenter en expertise et recommandations le Conseil Fédéral et le Secrétariat Fédéral.

### → GROUPE THÉMATIQUE PARCOURS MILITANT

Ce groupe a été créé pour réfléchir collectivement, mettre en commun les expériences de chacun·e et faciliter le recrutement, l'intégration et l'implication de nouveaux et nouvelles militant·es.

### → GROUPE THÉMATIQUE GRANDS PROJETS INUTILES ET IMPOSÉS

Les objectifs de ce groupe sont de mutualiser le vécu des luttes locales contre les grands projets inutiles et imposés (GPII) et partager les moyens, outils et astuces utiles à la lutte, en articulant les échelles locale et globale sur les questions d'aménagement.



# Pollution de l'air en France : une nouvelle condamnation pour l'État

En 2021, nous étions arrivé·es, après une longue bataille juridique, à faire à nouveau condamner l'État français pour non-respect des normes européennes relatives à la pollution de l'air. Une astreinte d'un niveau historique (10 millions d'euros) avait dû être versée. Mais ce n'était qu'un début : le Conseil d'État avait en effet prévu de faire le point sur les niveaux de pollution tous les 6 mois, et de prononcer une nouvelle astreinte à chaque semestre, si la situation ne s'améliorait pas.

Les associations étant déterminées, un nouveau verdict est tombé le 17 octobre 2022, aboutissant au versement d'une nouvelle astreinte de 20 millions d'euros, soit 10 millions par semestre supplémentaire de retard. Ce retard est en réalité un retard de plus de 10 ans, car, rappelons-le, ces normes devraient être respectées depuis 2010.

Les juges n'ont pas été convaincus par l'argument du ministère de la transition écologique, selon lequel l'État avait pris les mesures nécessaires pour améliorer suffisamment la qualité de l'air. En effet, cela n'était malheureusement pas le cas : à Paris, Lyon et Aix-Marseille, la moyenne annuelle de concentration en dioxyde d'azote a globalement diminué en 2021 par rapport à 2019, mais le seuil autorisé reste dépassé, tandis que pour la ville de Toulouse, la baisse du niveau de polluants atmosphériques en-dessous du seuil ne peut être considérée comme « suffisamment consolidée ».

Lutter contre la pollution de l'air est pourtant une mesure sociale essentielle, puisque les personnes les plus vulnérables sont les plus exposées à la pollution. En effet, si le nombre de morts prématurées imputables à la pollution de l'air s'élève à environ 100 000 par an, les enfants

sont les premières victimes des effets des polluants dans l'air.

Le Conseil d'État note que les mesures prises par le Gouvernement dans le secteur des transports (aides à l'acquisition de véhicules moins polluants, développement des mobilités dites douces, déploiement de bornes de recharge) et du bâtiment (interdiction des chaudières à fioul ou à charbon) devraient avoir des effets positifs sur les niveaux de concentration en dioxyde d'azote dans l'air ambiant pour l'ensemble du territoire national. Pour autant, les conséquences concrètes de ces mesures générales ne sont pas précisées pour les 3 zones de Paris, Lyon et Aix-Marseille, qui dépassent encore les valeurs limites.

Cette action au long cours est menée par les Amis de la Terre depuis plus de 10 ans et a connu plusieurs victoires juridiques, mais jamais suivies de l'amélioration espérée. L'action a été reprise auprès du Conseil d'État en 2020, de concert avec 77 co-requérants, dont 8 groupes locaux des Amis de la Terre (Paris, Val de Bièvre, Loire Atlantique, Côte d'Or, Dunkerque, Nord, Landes et Meurthe et Moselle), ainsi que France Nature Environnement et Greenpeace.



Les 20 millions d'euros de nouvelles astreintes bénéficient à nouveau à plusieurs établissements publics et structures agréées pour la surveillance de la qualité de l'air. Les Amis de la Terre ont par ailleurs reçu 0,25 % de cette somme, qui seront utilisés pour financer nos luttes contre les pollutions.

En 2023, le Conseil d'État réexaminera à nouveau si l'État remplit ses obligations. Les Amis de la Terre France et leurs soutiens espèrent que ce sera le cas et que les juges constateront une diminution drastique des polluants dans l'air.

Dans le prolongement de cet arrêt, d'autres batailles judiciaires sont gagnées au nom de la protection de la qualité de l'air. En 2022, France Nature Environnement Paris et les Amis de la Terre Paris ont ainsi permis d'éviter la construction de logements enjambant le boulevard périphérique (ces projets auraient condamné des personnes à vivre dans des niveaux de pollution extrêmement dangereux pour la santé).

# Cap sur 2023



Cette nouvelle année sera, pour les Amis de la Terre, celle de nombreux combats et actions concrètes afin de se rapprocher chaque jour un peu plus des sociétés que nous souhaitons pour les générations futures.

Voici les grands sujets vers lesquels nous orienterons nos efforts, tout au long de l'année :

#### → FINANCE PRIVÉE

Si les grandes banques se distinguent depuis des années par leurs financements massifs aux énergies fossiles, BNP Paribas est l'une des pires élèves en la matière. C'est pourquoi avec Notre Affaire à Tous et Oxfam France, nous avons lancé une grande action en justice contre la banque la plus polluante de France. En 2023, nous maintiendrons la pression et la mobilisation citoyenne, pour qu'enfin, l'ensemble du secteur financier renonce à soutenir les nouveaux projets pétroliers et gaziers, et *a fortiori*, les dérèglements climatiques.

#### → SURPRODUCTION

En 2023, nous renforcerons nos efforts pour encadrer et réguler l'industrie textile, dont les impacts sociaux et environnementaux sont colossaux. En alliant un travail continu de plaidoyer politique avec des actions de désobéissance civile sur le terrain, nous mettrons la lumière sur les dérives de la *fast-fashion*, un système mortifère tant pour l'emploi que pour le climat et les éco-systèmes.

#### → AGRICULTURE

En 2023, nous continuerons de lutter contre le phénomène grandissant d'accaparement des terres agricoles par des puissances industrielles et des agri-managers. Ce phénomène doit être encadré, afin de préserver l'emploi paysan et ouvrir la voie à une véritable transition agro-écologique. Nous maintiendrons également nos efforts pour lutter contre les engrais chimiques, particulièrement émetteurs de gaz à effet de

serre et dont l'utilisation épuise les sols et pollue les cours d'eau.

#### → MULTINATIONALES

Opposition au méga-projet pétrolier de Total en Ouganda et en Tanzanie pour préserver la biodiversité et les droits des communautés locales affectées, recours en justice contre la pétrolière française Perenco, révélation de scandales sur l'influence des lobbies, participation aux négociations européennes pour une directive ambitieuse sur le devoir de vigilance des multinationales... La campagne multinationales sera toujours aussi active en 2023.

#### → GAZ

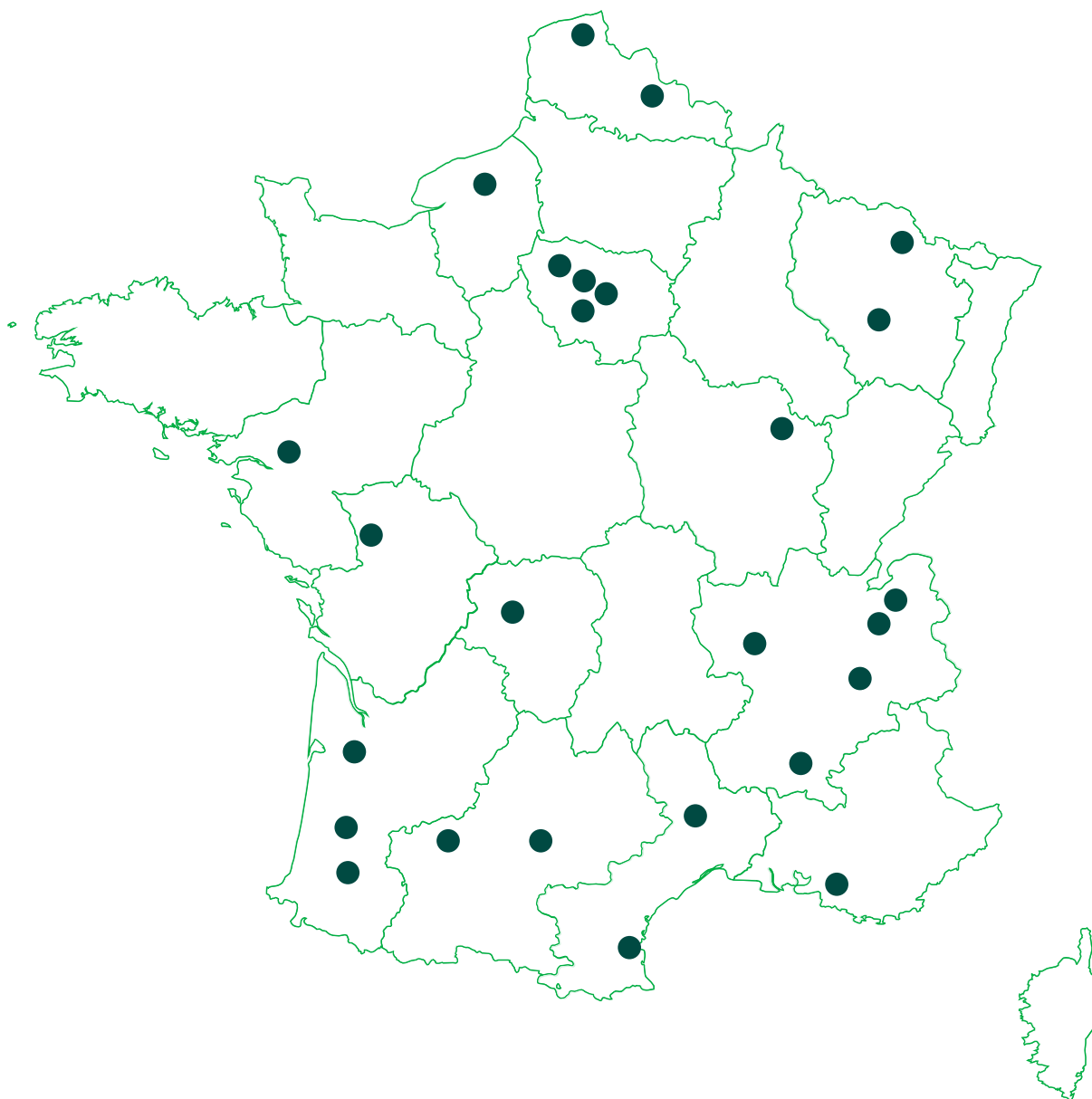
Après le début de l'invasion russe en Ukraine et pour se défaire de sa forte dépendance au gaz russe, l'Europe s'est ruée dans une course effrénée au gaz naturel liquéfié (GNL). Le GNL, pourtant particulièrement néfaste pour l'environnement et le climat, est devenu la nouvelle « star » des énergies fossiles. En 2023, nous nous opposerons à cette fuite en avant, qui ne consiste qu'à remplacer une dépendance par une autre. Avec un travail intense de plaidoyer et d'enquête, nous sommes déterminés à prouver que nous pouvons nous passer de toutes les énergies fossiles, et que la solution se trouve dans l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.



# Sur tout le territoire



# Le réseau des Amis de la Terre



BOUCHES-DU-RHÔNE/  
PROVENCE  
CÔTE D'OR  
DRÔME  
DUNKERQUE  
ESSONNE  
GERS  
HAUTE-SAVOIE  
ISÈRE  
LANDES

LIMOUSIN  
LOIRE  
LOIRE-ATLANTIQUE  
MEURTHE-ET-MOSELLE  
MOSELLE  
MIDI-PYRÉNÉES  
NORD  
NORD-BÉARN  
PARIS  
PAYS VIGANAIS

PERPIGNAN  
POITOU  
RHÔNE  
ROUEN  
SAVOIE  
VAL DE BIÈVRE  
VAL D'OISE  
VAL DE L'EYRE  
VAL D'YSIEUX

# Les actions des groupes locaux



## STATIONNEMENT ANARCHIQUE DES CAMIONS AUTOUR DU SITE D'AMAZON

Depuis l'installation d'Amazon sur la zone de Frescaty, de nombreux camions en transit stationnent de manière sauvage en attendant leur créneau horaire pour pouvoir accéder au site d'Amazon. En plus de poser des problèmes de sécurité, les conditions de vie des chauffeurs sont catastrophiques car ils restent dans leur camion pendant parfois plusieurs jours sans accès à des sanitaires ou endroits pour se restaurer.

Les revendications portées envers Amazon et la métropole de Metz par le collectif local « stop Amazon » (dont font partie les Amis de la Terre Moselle) sont :

- Regroupement de tous les camions sur un site unique sur le plateau de Frescaty, devant être équipé de douches et sanitaires, mais aussi d'un accès à la cafétéria d'Amazon pour ceux qui veulent se restaurer ;
- Prise en charge par Amazon de l'intégralité des frais relevant de ce dossier, l'argent public n'étant pas là pour compenser les erreurs de gestion de l'entreprise.

Suite à des actions communes (relations avec la presse, distribution de tracts...), une centaine de places de stationnement temporaire ont été mises en place par la commune d'Augny. Une conciergerie avec un accès à des toilettes et des douches devrait ouvrir d'ici quelques semaines... Affaire à suivre.

## PROJET DE PHOTOVOLTAÏQUE DANS UNE FORÊT EN LIBRE ÉVOLUTION

Metz Métropole a publiquement annoncé viser le développement des projets photovoltaïques dans des « friches » militaires, qui sont en réalité des forêts spontanées à haut intérêt écologique. L'objectif de la métropole est d'implanter un projet qui va artificialiser plusieurs dizaines d'hectares d'une forêt pourtant inventoriée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (ZNIEFF\* type 1 avec de nombreuses espèces protégées).

Un collectif citoyen, politique et associatif s'est créé dès ces annonces pour éviter un nouveau désastre écologique. Le collectif a notamment inventorié sur la métropole les nombreux parkings et toits pouvant être équipés de panneaux photovoltaïques, pour plus de surface et moins de dégâts écologiques. Nous sommes en faveur des énergies renouvelables, mais sans effets néfastes sur les autres composantes de l'écologie. Nous luttons donc contre ce *greenwashing* ayant uniquement un but de rentabilité économique, sans prendre en compte les réels enjeux environnementaux.

*\*Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.*





Nous avons tenu deux stands lors des 2 marches climat du printemps 2022 pour faire connaître les groupes des Amis de la Terre en Île-de-France, et organisé six réunions pour rencontrer et accueillir une cinquantaine de personnes.

#### → Pollution de l'air

Avec la coalition « La Rue Est à Nous » animée par Alternatiba Paris, nous avons mené des actions sur la pollution de l'air liée au trafic automobile (école du Carrefour Pleyel à Saint-Ouen, journée « Paris sans voiture » avec l'échangeur de la Porte de Bagnolet).

#### → Urbanisme

Grâce à l'argument de la mise en danger de la population à cause de la pollution de l'air, nous avons gagné des appels contre deux projets immobiliers au-dessus du périphérique près de la Porte Maillot. La Mairie de Paris part en cassation...

#### → Incinération

Avec le Collectif 3R et l'association néerlandaise Toxico Watch, nous avons publié les résultats de l'étude mettant en évidence des taux anormaux

de dioxines à proximité de l'incinérateur de Paris XIII-Ivry. Devant le buzz médiatique et les réactions des élus locaux, l'ARS s'est emparée du sujet et réalise actuellement une contre-étude...

#### SUR LE TERRAIN :

→ « Balades urbaines » pour montrer à la presse et aux adhérent·e·s les différences entre les discours de la Mairie de Paris sur ses projets d'urbanisation et la réalité du terrain.

→ Création d'une coalition avec les Puciers de la Porte de Montreuil et Greenpeace Paris pour mener des actions de tractage et des ateliers d'urbanisme pour lutter contre le projet de la Ville de Paris pour la Porte de Montreuil.

→ Étude du fonctionnement du composteur de la TEP « Terre d'Écologie Populaire » du quartier de Ménilmontant, dans le but de voir s'il est possible de promouvoir ce type d'organisation s'appuyant sur les habitant·es.



Le 1<sup>er</sup> février, avec Verdragon (la Maison de l'écologie populaire créée par Alternatiba Paris et le Front de Mères à Bagnolet), action d'interpellation des politiques sur l'avenir de l'échangeur de la Porte de Bagnolet.



**Les Amis  
de la Terre  
Rouen**

### LES AMIS DE LA TERRE ROUEN À LA BASE

Notre groupe, qui a eu 2 ans en septembre 2022, compte désormais une dizaine de membres actifs et organise une réunion mensuelle pour coordonner les actions et événements en préparation. L'année 2022 a été consacrée à la création de notre tiers-lieu, la Base, dont les Amis de la Terre Rouen sont co-fondateurs. Nous y louons un bureau que nous partageons avec Alternatiba et Greenpeace. Nous tenons le bar de la Base chaque dernier jeudi du mois, ce qui nous permet de présenter les Amis de la Terre et diffuser de la documentation. Nous avons par exemple beaucoup communiqué sur la campagne contre les activités de Total en Ouganda et en Tanzanie.

### NOTRE GROUPE DANS L'ACTION

Les Amis de la Terre Rouen sont co-organisateurs d'événements en lien avec la défense de l'environnement, du climat et de la biodiversité. Nous avons rejoint la Coalition Climat et sommes également actifs au sein du collectif PJC - Alliance Écologique et Sociale. Nous profitons de ces événements pour tenir un stand et diffuser de la documentation des Amis de la Terre.

Notre groupe a été mobilisé et impliqué dans la sauvegarde d'un parc au cœur de Rouen à la biodiversité riche et abritant des espèces protégées. Ces 10 hectares de verdure allaient être sacrifiés pour la spéculation immobilière. Avec l'association Bouillons Terres d'Avenir, nous avons déposé une plainte auprès de l'Office de Protection de la Biodiversité. Nous avons ainsi pu sauver une partie du parc qui devrait devenir ouverte au public.





### SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE À DIEULEFIT

L'expérimentation suit son cours au marché du lavoir, où s'applique le libre choix entre 3 prix (accessible, juste ou solidaire) selon ses moyens. Le groupe de travail dont nous sommes membres réalise ce projet avec un maraîcher (membre de la Confédération paysanne Drôme), des élu-es (inter-)communaux, un chercheur (Les Greniers d'Abondance), des acteurs économiques de l'alimentation bio et locale, associatifs, citoyen·nes et candidat·es à l'installation.

### INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON-DANGEREUX (ISDND) DE DONZÈRE

Le 10 mai 2022 s'est tenue la réunion de Commission de Suivi de Site (CSS) portant sur les suites de sérieux incidents : effluents liquides (lixiviats) et gazeux (méthanisation) notamment. Nous y avons participé par mandat donné par la FRAPNA 26/07. Une fiche de synthèse est prête en prévision de CSS à venir.

### COUPES RASES SUR LE PLATEAU DU ROUVERGUE (ZNIEFF I)

Le lancement et la promotion d'une pétition sur les réseaux a porté ses fruits : près de 5 000 signatures ont été remises en main propre à la

préfète Élodie Degiovanni le 27 septembre. Puis, c'est une conférence-débat que nous avons co-organisée et à laquelle nous sommes intervenu·es le 14 octobre à Chantemerle-lès-Grignan, devant une salle comble : une centaine de personnes, pour la plupart habitant les villages du plateau. À l'issue, nous avons partagé, sous la forme d'un dossier de presse, un plaidoyer en faveur de la mise sous protection forte de ce site classé en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type I, où 32 espèces protégées sont recensées.

### ET AUSSI...

→ Projection du film *I am Greta* en mars au Teil et au Chien Rayé à Portes-en-Valdaine ;

→ Soutien financier à différentes actions militantes :

- contre les coupes rases en ripisylve de Suzela-Rousse et le projet d'échangeur autoroutier à St-Paul-Trois-Châteaux ;
- pour l'accueil des paysans brésiliens du mouvement des « Sans-terre » et la tenue de la conférence-débat « Les énergies du futur » avec négaWatt à Montélimar.





**Les Amis  
de la Terre  
Pays Viganais**

Un samedi sur deux, les Amis de la Terre Pays Viganais tiennent un stand sur le marché du Vigan. L'occasion de diffuser de la documentation et de présenter nos actions aux passants.

En mars 2022, nous nous sommes mobilisé-es contre les sports mécaniques, en adressant un courrier aux élus locaux leur demandant de ne pas voter les subventions accordées aux rallyes en Pays Viganais.

Le 24 mars, nous avons organisé la projection du film *L'Horizon*, avant de participer à la Marche pour le Futur le 9 avril.

Le printemps a également été marqué par notre participation à la fête de l'écotourisme à Valleraugue le 29 mai. Enfin, le 27 juin a eu lieu la première rencontre de la fontaine avec Pierre Jouventin.

**Les Amis  
de la Terre  
Nord-Béarn**

Début 2022, notre association était encore en sommeil à la suite du Covid. Mais à la rentrée de septembre, la crise étant derrière nous, le cycle des réunions mensuelles a repris avec l'envie de mettre en place des actions d'entraide sur notre territoire. En fin d'année, 4 groupes étaient constitués et ont travaillé sur :

- la création d'une recyclerie à Arzacq ;
- l'entraide (réflexion sur les types d'entraide et comment les développer) ;
- la résilience alimentaire du territoire (rencontrer les agriculteurs locaux et convaincre les élus locaux d'être moteurs de cette transformation du système alimentaire) ;
- le ramassage volontaire des déchets sauvages.

En plus de ces groupes, des questionnements autour des reboisements sont en cours, et un débat public sur la relance du nucléaire en France a été organisé par notre groupe le 6 décembre dans la mairie d'Arzacq. Lors de cette soirée, s'est tenu un échange bienveillant avec les agriculteurs qui étaient venus en réaction à l'intitulé de la soirée faisant référence au projet de panneaux photovoltaïques flottants sur le lac d'Arzacq.



**Les Amis  
de la Terre  
Val de Bièvre**



2022 a encore été une année riche en actions pour notre groupe.

### ANIMATIONS, CINÉMA, STANDS

Nous avons :

- animé des débats et tenu des stands au cinéma Le Sélect d'Antony, en février lors de la projection du film *L'Horizon* d'Emilie Carpentier, lors de la projection du film *Aya* de Simon Coulibaly Gillard, ainsi que devant trois classes de lycéen-nes de 1<sup>ère</sup> autour du film *Goliath* ;
- repris la tenue d'un stand sur le thème « Verdissons notre ville », ce qui nous assure une visibilité sur nos actions ;
- animé des Fresques du Climat et du Numérique notamment lors du Forum des Droits de L'Homme en décembre ;
- co-animé une activité de jardinage et de plantations de végétaux notamment à la ludothèque Saint Raphaël.

### MARCHE POUR LE CLIMAT, MARCHE POUR LES TERRES

Le 12 mars, avec nos partenaires antoniens, nous avons organisé une Marche pour le climat très réussie avec la tenue d'un stand sur le parvis de la gare RER.

Nous avons également fait un appel de soutien et de participation aux rassemblements et aux marches pour la sauvegarde des terres agricoles de Gonesse et de Saclay.

### ACTIONS POUR DES CANTINES SOUTENABLES

Nous poursuivons notre campagne pour améliorer la restauration scolaire à Antony, en partenariat avec une association de parents d'élèves.

### ACTIONS DE RUE

Nous avons mené une action anti-pub pour la Saint-Valentin en recouvrant certains panneaux publicitaires d'arrêts de bus et organisé des extinctions de vitrines de commerces restées allumées alors que c'est interdit par la loi.

### PROTECTION DES GRANDS ARBRES

Nous soutenons l'action de l'antenne locale du Groupe National de Surveillance de l'Arbre, notamment sur la protection des grands arbres de l'Avenue de Sceaux.

Nous participons, en collectif avec cinq autres associations, à la surveillance d'un projet d'ouverture de la Bièvre au sein du Parc Heller ; projet qui va reconfigurer totalement ce parc avec l'abattage probable de nombreux arbres. Nous nous efforçons de sensibiliser les citoyen-nes sur ce dossier et cherchons à concilier l'action écologique avec les espaces de loisir pour la population.



**Les Amis  
de la Terre  
Côte d'Or**

Les Amis de la Terre Côte d'Or ont co-porté 30 actions sur le territoire, en collaboration avec d'autres associations ou fédérations (Oxfam, ATTAC, Reclaim Finance, Confédération Paysanne, MJC, etc), dont : neuf actions anti-pub, deux actions sur l'accaparement des terres agricoles, quatre actions anti-nucléaire et pour le désarmement nucléaire, deux actions anti-Amazon, trois actions climat et marches pour le climat, ainsi qu'une action contre les banques climaticides.



Par ailleurs, nous avons collecté et envoyé pour recyclage 300 kilos de stylos et colles usagés (360 kilos l'année dernière).

Nous avons également développé la communication des Amis de la Terre Côte d'Or :

 **665**  
abonné.es [@amisdelaterre21](https://twitter.com/amisdelaterre21)  
(784 en 2021, 570 en 2020)

 **1569**  
abonné.es [@amisdelaterre21](https://www.facebook.com/amisdelaterre21)  
(1407 en 2021, 1166 en 2020)

 **214**  
abonné.es [@amisdelaterre21](https://www.instagram.com/amisdelaterre21)  
(120 en 2021)

 **20**  
abonné.es [Les Amis de la Terre Côte-d'Or](https://www.youtube.com/channel/UC...)

→ Une lettre d'information mensuelle relatant toutes nos activités diffusée à tous les adhérent-es.

→ Deux infolettres apériodiques envoyées à plus de 1 300 contacts.







L'année 2022 a démarré par notre participation à l'organisation de la marche LookUp à Lille le samedi 12 mars.

### LA 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CAMP CLIMAT : VIENS CONSTRUIRE TA BASE !

Pour notre groupe, l'année 2022 a été marquée par l'organisation du 3e camp climat régional à Le Douliou sur un week-end. Environ 100 personnes ont participé à une vingtaine de formations et aux animations de ce camp militant visant à préparer la création d'une Base ([reportage de France 3](#)).

Notre groupe local est moteur dans le processus de création de la Base de Lille, avec notamment une dizaine de personnes se réunissant chaque mois.

### LA LUTTE CONTRE L'EXTENSION DE L'AÉROPORT DE LILLE CONTINUE

Nous soutenons la lutte contre l'extension de l'aéroport de Lille Lesquin portée par l'association Non à l'Aggrandissement De l'Aéroport (NADA) Lille, à travers une implication dans l'association

et l'organisation de formations (stratégie pour relever le défi climatique, initiation à la désobéissance civile, se former aux relations presse, au plaidoyer auprès des élu-es, à la stratégie de campagne et aux réseaux sociaux) et d'évènements : manifestations, actions anti-pub, mobilisations. La pétition a déjà obtenu plus de 14 500 signatures. En octobre, nous avons participé à la rencontre annuelle du Réseau Staygrounded - Rester Sur Terre pour la conférence Aviaction. Nous avons organisé une action anti-pub pour installer les affiches détournées contre l'extension de l'aéroport, un rassemblement pour parler des luttes mondiales contre les projets d'extension d'aéroports et une mobilisation à l'aéroport.

### LE RETOUR DES PROJECTIONS DÉBAT !

En fin d'année, nous avons choisi de réactiver notre adhésion au cinéma associatif l'Univers. Nous avons ainsi organisé une projection débat du documentaire *Désobéissant-e-s* le 27 novembre, avec la présence de Pauline Boyer pour la dédicace de son manifeste pour la non violence.

L'année s'est conclue par un week-end pour définir notre stratégie et nos envies !





**Les Amis  
de la Terre  
Midi-Pyrénées**

### 3<sup>E</sup> LIGNE DE MÉTRO

Nous avons fait cinq contributions à l'enquête publique portant sur l'autorisation environnementale, et déposé un recours gracieux puis un recours au Tribunal Administratif. Les arrachages d'arbres commencent, nous avons donc déposé un référé suspension, qui a malheureusement été rejeté. Il reste cependant notre recours sur le fond qui est en cours d'instruction.

### PROLONGEMENT DE LA LIGNE B DU MÉTRO

Nous avons déposé un recours gracieux contre l'arrêté autorisant la destruction de 1,3 hectare d'un bois. Une médiation permet d'en épargner deux tiers, mais sans attendre sa fin, les arbres sont coupés !

### INCINÉRATEUR DU MIRAIL

Incinérateur le plus polluant en France, il arrive en fin de vie. Avec Zero Waste, nous avons participé à la concertation publique et interpellé la garante des droits puis la CNDP pour dénoncer la forme et le fond de cette concertation.

### TOUR OCCITANIE

Nous avons déposé deux recours contre ce projet de construction d'un gratte-ciel toulousain.

### MOUVEMENT CLIMAT

Nous avons coordonné les collectifs en lutte pour le climat (co-animée avec Alternatiba) et organisé une semaine d'actions «CliMars Attaque», avec notamment une conférence et une animation de rue.

### FORUM DES MOBILITÉS

Nous avons participé à plusieurs ateliers publics pour proposer des alternatives au schéma des transports de la métropole toulousaine, avec 10 points phares publiés dans une tribune.

### GOLFECH

Nous avons obtenu une victoire contre EDF, condamnée pour d'importants rejets de gaz radioactif en 2016. Nous avons réalisé des prélèvements de myriophiles en amont et en aval pour analyse par la CRIIRAD, démontrant l'effet des rejets radioactifs et la nécessité d'une meilleure prise en compte de l'environnement.

### ET AUSSI :

- Camp climat toulousain
- Marches Climat
- Accueil de la CNGL (coordination nationale des groupes locaux) des Amis de la Terre
- Participation à 11 commissions
- 9 réunions publiques
- 8 stands



Cette année 2022 a été riche sur bien des plans pour notre association, et le changement climatique interpelle de manière de plus en plus prégnante. Les énergies renouvelables se sont invitées en force dans nos agendas, l'état de la ressource en eau devient de plus en plus catastrophique d'année en année et les actions et mesures proposées ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux. Point positif : cette situation nous amène des adhérent-es !

Les dossiers devenant nombreux, le conseil d'administration a dû se réunir plus souvent cette année, au rythme de deux par mois à partir de mars (pour un total de 19 réunions dans l'année).

Dans le cadre de l'accompagnement des collectifs de riverain-es dans leurs luttes contre des projets écocides et/ou néfastes pour l'agriculture (projets d'énergies renouvelables ou centres de tri), nous avons eu de nombreuses entrevues avec divers acteurs et décideurs : notamment le Préfet que nous avons vu plusieurs fois sur ces sujets, mais aussi les élu-es parlementaires ou locaux, et le Conseil Départemental.

Nous avons adressé plusieurs courriers aux personnes qui ont le pouvoir de décision ou d'enquête concernant ces sujets, mais également concernant la pollution de nos cours d'eau.

Nos rangs s'étoffant, nous avons pu faire plusieurs contributions à des enquêtes publiques telles que sur le SRADDET Occitanie, le SCOT de Gascogne, la Charte EnR départementale, et sur divers projets locaux de photovoltaïque au sol, de même que sur le projet de décret ministériel sur le photovoltaïque au sol.

Nous avons largement communiqué sur nos actions, et la presse s'est faite l'écho de la mobilisation du 28 novembre organisée conjointement avec le collectif régional « Toutes nos Énergies ». Enfin, nous avons assisté à la coordination nationale des groupes locaux (CNGL) des Amis de la Terre France qui a eu lieu à Toulouse en novembre.





En décembre 2022, le Amis de la Terre Essonne comptait 20 adhérent·es, un nombre identique à celui de l'année précédente. Les difficultés de recrutement persistent. Pourtant, nous avons encore été relativement actifs, autour de quatre grands pôles d'engagement :

→ **Une mobilisation pour une résilience alimentaire de notre département :**

- Notre service civique a réalisé un répertoire des acteurs engagés dans cette dynamique.
- Nous avons organisé plusieurs réunions pour planifier un festival de la résilience alimentaire, le projet est en cours.
- Troc de graines en mai 2022 : nous avons récupéré des graines de plusieurs particuliers et maraîchers de l'Essonne pour ensuite les donner lors d'un troc de graines organisé dans un tiers-lieu à Ris-Orangis.

→ **Les Amis de la Terre Essonne sont aussi investis dans le collectif « Plus Jamais ça 91 »** depuis sa création en novembre 2020. Nous participons aux réunions mensuelles de coordination et plusieurs actions collectives ont été menées : festival des luttes et des alternatives le samedi 2 juillet (voir affiche [ici](#) : notre groupe a organisé la venue de la journaliste Lucile Leclair et a tenu un stand d'information et de sensibilisation).

→ **Des actions** pour recruter et diffuser nos plaidoyers :

- Assemblée Générale festive, le 4 septembre 2022.
- Cycle de projection de films au cinéma Agnès Varda (Juvisy-sur-Orge) co-organisé avec Attac Val d'Orge, Territoires en liens et les Bords de Scène. Projections d'*Animal* (janvier), de *Basta Capital* (février), de *Debout les femmes* (mars), de *Goliath* (avril), de *À demain mon amour* (mai), de *Un peuple* (juin), de *Media Crash* (octobre), de *Riposte féministe* (novembre) et de *Mission régénération* (décembre). Chaque projection est suivie d'un débat en présence d'un·e intervenant·e (réalisateur·ice, collectif, etc.).

→ **Formation « Comment recruter de nouveaux adhérent·es »** : Lors du dernier Camp Climat Essonne, nous avons identifié ce besoin de formation pour nos associations et collectifs. C'est pourquoi nous avons organisé une formation « Dynamiques bénévoles et intelligence collective : améliorer le recrutement, l'intégration et l'engagement de vos bénévoles » le samedi 10 décembre à Juvisy. Les formateurs étaient Khaled Gaiji et Thomas Munier. La formation a été une belle réussite et 12 personnes y ont participé.



**Les Amis de la Terre  
Bouches-du-Rhône  
Provence**

### MOBILISÉ-ES AUX CÔTÉS DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU VERDON

Les Amis de la Terre Bouches du Rhône Provence se sont portés partie civile contre le club nautique des Salles-Sur-Verdon pour empiètement illégal des rives du lac de Sainte-Croix. Condamné en première instance (1 000€ pour notre groupe), le club nautique a fait appel.

### PARLONS QUALITÉ DE L'AIR

En octobre 2022, nous avons déposé un recours auprès du tribunal administratif de Marseille afin d'obtenir l'annulation du Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône.

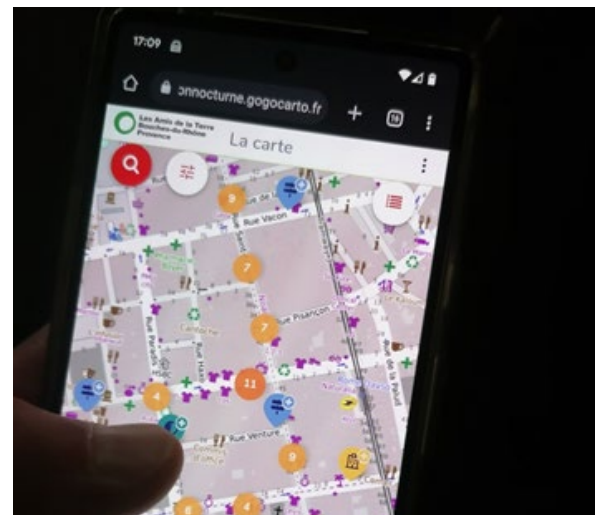
Nous participons au Comité de Pilotage du Plan de Protection de l'Atmosphère et avons jugé insuffisant le projet de ZFE-m de Marseille et donné un avis défavorable à l'enquête publique le 15 février 2022.

En attente du jugement du recours déposé en juillet 2021 et porté par Les Amis de la Terre Bouches du Rhône Provence contre le projet d'extension, nous continuons notre travail de sensibilisation à travers des conférences de presse et des actions non-violentes (comme

le 27 septembre à l'occasion de la Journée du tourisme).

### UNE APPLICATION POUR L'EXTINCTION DES ÉCLAIRAGES NOCTURNES

À l'initiative de Jeanne et Vincent, deux nouveaux militants, une application a été développée pour cartographier les sources lumineuses inutiles ou excessives dans l'espace public et lutter contre le gaspillage énergétique. L'application a été lancée le 15 octobre 2022 (à l'occasion du « Jour de la Nuit ») et a suscité plusieurs retombées médias.



Marche funèbre le 27 septembre 2022 pour sceller le cercueil du projet d'extension de l'aéroport de Marseille.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Document publié par les Amis de la Terre France

Mai 2023

**PHOTOS :** Cyril Badet, Alban Grosdidier, Basile Mesré-Barjon, Thomas Bart.

**MAQUETTE :** Zelda Mauger.

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection des droits humains et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial - Friends of the Earth International - présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun pour la justice sociale et environnementale. Les Amis de la Terre militent pour une transition vers des sociétés soutenables au Nord comme au Sud.

## **Les Amis de la Terre France**

Mundo M, 47 avenue Pasteur

93100 Montreuil

+33 1 48 51 32 22

france@amisdelaterre.org

[amisdelaterre.org](https://amisdelaterre.org)

